

par **STEPHEN LAUNAY***

Le mythe de la démocratie participative



DR

L'EXPRESSION « DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE » nous met en présence de ce qui prétend améliorer et même remplacer la « démocratie représentative ». Car même les plus modérés – ou les moins immodérés – des thuriféraires de la démocratie participative considèrent que la démocratie représentative est dans le coma et que seule une dose massive de démocratie participative peut, en la transformant sérieusement, lui redonner un peu de vigueur, voire la rendre véritablement démocratique.

Une entreprise réductrice

Je veux tenter de montrer que la notion de démocratie participative, opposable à la démocratie représentative, et qui se prétend consistante, définissable, utilisable comme instrument d'action et d'intelligence politiques, n'est que mythe politique et même fléau pour la pensée politique contemporaine. Elle l'est parce qu'elle est *rêvée* comme la seule authentique démocratisation après la dévalorisation de « l'idée communiste », voire comme un système de remplacement du communisme. Elle fait donc croire que la démocratie moderne, représentative, n'est pas une véritable démocratie, qu'elle n'est faite que par et pour les élites qui monopolisent entièrement et aristocratiquement les décisions.

Elle fait croire aussi, dans la même logique d'une démocratie radicale ou absolue d'égalité enfin réalisée, que la seule véritable citoyenneté est une citoyenneté active et en permanence sur la brèche. Elle laisse croire, enfin, que la seule pensée politique authentique est une pensée qui milite pour la transformation radicale de nos démocraties modernes.

En résumé, elle appauvrit la réflexion politique puisqu'elle réduit la citoyenneté dans le temps même où elle croit l'amplifier.

* Politiste. Université Paris Est / Marne-la-Vallée.

Une entreprise déjà ancienne

Avec la démocratie participative, on nous offre une mouture de *l'anti-libéralisme* pas tout à fait nouvelle, mais qui se prend pour telle, y compris dans la bouche de certains politiques, au premier rang desquels se dresse *El Comandante* Hugo Chávez, président du Venezuela bolivarien depuis 1999. Avec lui, en outre, nous assistons à la prétendue réalisation de la démocratie participative comme système politique. Il faut préciser d'ailleurs que je me suis intéressé au thème de la démocratie participative en découvrant, il y a plusieurs années, le Venezuela chaviste.

N'anticipons toutefois pas sur les quelques propos qui viendront à son sujet. Car il existe aussi des expériences modestes de démocratie participative qui sont l'objet de présentations empiriques techniques voire théoriques. C'est par elles que je commencerai. Puis, je ferai un petit retour, un retour historique, chez Benjamin Constant, qui développa une critique de la notion de démocratie absolue que d'aucuns ont voulu attribuer à Rousseau – une manière, ici, de souligner que la volonté de radicalisation de la démocratie n'est pas nouvelle et qu'elle peut servir de masque ou de prétexte au despotisme. Cela pourra alors être confirmé par quelques observations sur la « société participative et protagonique » que Hugo Chávez et ses affidés ont instaurée au Venezuela.

Les expériences modestes de démocratie participative sont présentées et plus ou moins théorisées par Loïc Blondiaux dans un ouvrage intitulé *Le nouvel esprit de la démocratie : actualité de la démocratie participative*^[1]. On peut résumer ainsi son propos : certes, les principes de nos sociétés politiques contemporaines sont ceux de la démocratie représentative, mais il faut, à présent, vraiment les réaliser, il faut aller « au-delà » – ce qui d'ailleurs est suggéré dès le titre.

L'auteur donne, ici ou là, des éléments de définition de la démocratie participative. Citons un petit paragraphe qui est sans doute le plus complet sur ce plan :

« La démocratie participative, en dépit de ses limites et de ses effets pervers, plaide pour une autre conception de l'exercice du pouvoir. Une conception dans laquelle les citoyens ne sont plus considérés comme des enfants à la recherche d'un père ou destinés à demeurer sous la tutelle d'experts, mais comme des sujets politiques capables de raisonner et de produire des jugements dignes d'être pris en compte. Elle en appelle à une application véritable des principes qui sont pourtant au fondement des démocraties contemporaines, à savoir l'apparition de publics démocratiques actifs et la discussion permanente des fondements de l'autorité démocratique. Que les expériences menées jusqu'à présent ne soient pas toujours parvenues à réaliser cet idéal, en particulier en France, ne signifie nullement qu'il

1. Le Seuil, 2008.

faillie y renoncer.»

La démocratie participative est donc un *idéal*, celui, écrit l'auteur, de la réalisation d'«une démocratie effective». Parmi les contradictions de Blondiaux, on relève celle concernant les «effets pervers» de la démocratie participative, qu'il reconnaît désormais alors qu'auparavant il se référait à l'ouvrage – par ailleurs fort discutable – d'Albert Hirschman, *Deux siècles de rhétorique réactionnaire*, pour nous expliquer que les critiques contre la démocratie participative sont réactionnaires (ou conservatrices: il mélange les deux termes). Or justement, l'un des arguments des «réactionnaires» était celui de «l'effet pervers». «L'attribution de droits nouveaux, écrit Blondiaux, est censée aboutir, par un enchaînement de conséquences non voulues, à un résultat exactement contraire [...] et donc instaure une tyrannie populaire.» Sur ce dernier point, je l'aurais plutôt qualifiée de «tyrannie populiste», mais sans doute veut-il renforcer le caractère «réactionnaire» des critiques de la démocratie participative en leur opposant le «populaire».

La démocratie participative – cette «conception dans laquelle les citoyens ne sont plus considérés comme des enfants à la recherche d'un père», ce régime de «discussion permanente des fondements de l'autorité démocratique» – passe par des mécanismes, des formules qui déçoivent sans doute, mais qui ont le mérite d'aller dans le sens de cet «horizon régulateur» de l'activité politique qui a (autre expression martelée) «des effets de démocratisation véritable». Notons au passage que cet «horizon régulateur» n'est guère kantien puisqu'il *doit* et *va* se réaliser.

Ces formules, l'auteur les nomme «modèles». Retenons-en trois: le «modèle de budget participatif» d'abord, dont l'origine se situe au début des années 1980 à Porto Alegre (Brésil), lorsque le Parti des Travailleurs fait son entrée dans l'exécutif municipal et confie une petite partie du budget à des mouvements associatifs et communautariens (en Amérique latine, on aime beaucoup le mot «communautaire», il amplifie la chaleur ambiante). Or, le diagnostic de l'auteur est peu enthousiasmant. Pendant les quinze années de cette expérience, 1 à 1,5 % seulement de la population aura participé chaque année aux réunions de base. Pourtant, nous avait-il annoncé dès sa présentation, il s'agissait d'une «nouveau radicale». Et l'auteur de terminer en reprenant à son compte, malgré son diagnostic, le fait que ce modèle de «budget participatif» a «démocratisé radicalement la démocratie», qu'il a donné lieu à «l'émergence d'une citoyenneté plus consciente, plus critique et plus exigeante», etc.

Les deux autres «modèles» – celui du «débat public» et celui du «jury de citoyens» cher à Ségolène Royal – sont moins enthousiasmants (en fait moins communautariens et moins exotiques). Mais leur mise en place aboutit à la savante constatation suivante: «La transgression symbolique est forte et remet en cause un principe de délégation aux élus et aux experts, constitutif de notre modernité politique.» L'auteur utilise des clichés discutables, y compris la dénonciation répétée des «élus et des experts», catégorie dont, évidem-

ment, Blondiaux s'exclut. De plus il affirme que ces dispositifs ont un « effet de catharsis », reprenant ainsi l'expression de l'Américain James Fishkin à propos du sondage délibératif. On pourrait se demander s'il renvoie inconsciemment à un effet de « jouissance collective », donc au fantasme de la chaleur communautaire latino-américaine du budget participatif.

Au total, la démocratie participative est donc un *idéal*. En réalité, selon Blondiaux, ces défauts viennent des limites que le néo-libéralisme lui impose. Il fallait lâcher le nom du monstre ! Car, même quand le New Labour de Tony Blair mettait en place des procédures de participation, cette dernière, selon l'auteur, ne faisait que « prendre les traits d'un instrument de dépolitisation au service d'un projet néolibéral ».

Comment comprendre que cet « idéal » de démocratie participative continue de susciter en sa faveur des arguments plus ou moins savants alors que ses équivalents ont déjà fait l'objet de critiques approfondies ? Ainsi, au début du XIX^e siècle, Benjamin Constant a critiqué Rousseau, principal inspirateur des partisans – un tant soit peu cultivés – de la démocratie radicale. Cette critique de Constant s'adressait au Rousseau de *La liberté des Anciens comparée à celle des Modernes* et non à celui qui conspuait la société moderne, des arts et du commerce, car Constant considérait que le mélange de contractualisme et d'organicisme du *Contrat social* était une « théorie inapplicable » du fait qu'il lui manquait le sens des *limites* que transgresse la souveraineté populaire absolue^[2].

Dans son *Cours de politique* de 1815, Constant écrit : « La reconnaissance abstraite de la souveraineté du peuple n'augmente en rien la liberté des individus ; et si l'on attribue à cette souveraineté une latitude qu'elle ne doit pas avoir, la liberté peut être perdue malgré ce principe, ou même par ce principe. » Le danger était donc situé, pour lui, non dans la souveraineté populaire, mais dans l'advenue de dictateurs rusés manipulant un régime qui n'aurait plus que le nom de démocratie. Or, l'abstraction rousseauiste qui rejetait la nécessité pratique de la représentation (ce « principe intermédiaire ») empêchait Rousseau de voir que « l'action qui se fait au nom de tous étant de gré ou de force à la disposition d'un seul ou de quelques-uns, il arrive qu'en se donnant à tous, il n'est pas vrai qu'on ne se donne à personne ; on se donne au contraire à ceux qui agissent au nom de tous. »

Il faut tenir compte aussi de la disparition de la responsabilité individuelle que souligne bien cette phrase du *Cours de politique* : « Dès que la Volonté générale peut tout, les représentants de cette Volonté générale sont d'autant plus redoutables qu'ils ne se disent qu'instruments dociles de cette volonté prétendue. »

Nous pouvons dire que la *Volonté générale* rousseauiste présentée ainsi a pour pendant actuel le *participationnisme* du supposé « nouvel esprit de la démocratie ». Le politologue italien Giovanni Sartori qualifiait ce participationnisme issu des années soixante d'« exas-

2. Les citations sont extraites de Stephen HOLMES, *Benjamin Constant et la genèse du libéralisme moderne*, trad. Olivier Champeau, PUF, 1994.

pération *activiste* à participer» et encore d'«inflation sans *mesure* sérieuse quasiment comme si toute la démocratie pouvait se résumer à la participation.» Sartori ajoutait que nous assistons là à une «rechute infantile, mais périlleuse, qui nous propose un citoyen qui vit pour servir la démocratie (au lieu de voir la démocratie exister pour servir le citoyen).» Or cette posture participationniste renvoie à la pratique politique de la démocratie antique, caractérisée, pour le citoyen, par une hypertrophie de la politique, réduisant à presque rien les autres sphères de l'activité sociale pour donner ce qui provoque une «société difforme».

Intéressons-nous maintenant à la manière dont peut apparaître aujourd'hui la démocratie participative réalisée comme système politique. Car si l'on parle non seulement de «participation» mais aussi de démocratie participative, c'est que l'on est dirigé par un «horizon régulateur» qui peut et doit faire système. Or il est patent, au regard du système politique vénézuélien de Hugo Chávez –qui se qualifie «démocratie participative»–, que celui-ci se transforme logiquement et pratiquement en *populisme*, dans la mesure où l'ensemble de la société est mis au service de la politique et, qui plus est, de la conservation du pouvoir par celui qui incarne le peuple³. La «solution» participative ou populiste se retourne donc contre le pays lui-même et, pour reprendre les mots de Sartori (qui, à l'époque, ne les appliquait évidemment pas au Venezuela actuel): «La cité s'effondre dans un tourbillon d'excessive politique.»

Quelques traits du système chaviste de démocratie participative (ou du populisme chaviste, la démocratie participative étant la version distinguée, voire savante, du populisme, par définition vulgaire) peuvent illustrer ce que donne sa réalisation.

Tout d'abord, la Constitution est nécessairement «populaire», comme elle était «organique» pour Laureano Vallenilla Lanz, en 1919, qui a marqué la culture politique vénézuélienne en défendant le «gendarme nécessaire» –ce *caudillo* qui forme et conduit le peuple sous la «loi bolivienne», devenue «bolivarienne» sous Chávez.

Autre trait: une manipulation mensongère de l'histoire qui efface tout ce qui a précédé l'arrivée du *caudillo* actuel, notamment la figure de Rómulo Betancourt, le démocrate vénézuélien par excellence (social-démocrate) qui avait instauré la démocratie en 1958. Cette manipulation de l'histoire concerne aussi Simón Bolívar, transformé en anti-impérialiste, lui qui, au moment de la guerre d'Indépendance, ne cachait pas son admiration pour l'empire britannique. Cette manipulation vise au maintien indéfini au pouvoir de Chávez grâce à la mise en œuvre de la théorie d'un complot permanent par les États-Unis contre le «bolivarianisme» chaviste. Or comme le président Chávez *est* le peuple, il peut

3. Sur le système politique vénézuélien, nous nous permettons de renvoyer à notre ouvrage, *Chávez Uribe, deux voies pour l'Amérique latine?*, Buchet-Chastel, 2010.

s'opposer à tous ces complots avec la plus grande violence verbale et physique. Verbale, par une vulgarité presque sans limites; physique, par la persécution des opposants (« punitions sélectives », selon l'expression du politiste vénézuélien, Miguel Alujas) et de ceux censés représenter l'empire honni, au premier rang desquels les Juifs (cf. le pillage de la grande synagogue de Caracas en janvier 2009).

La liste des caractéristiques de ce système pourrait s'allonger. Pour résumer, on peut dire que la violence et le dédoublement totalitaire (rouge-brun) des structures de l'État sont des traits prégnants du régime, ce dédoublement se traduisant par l'apparition, depuis 2003, de « Missions » sociales dont l'efficacité a été très réduite non seulement par incompetence mais aussi par une corruption généralisée, rouage essentiel de l'ensemble.

Finalement, vis-à-vis du Venezuela de Chávez^[4], les déceptions suivent les déceptions. Depuis le constat par Loïc Blondiaux et d'autres^[5] d'une restriction dommageable des expériences participatives, jusqu'au regret d'une centralisation exagérée de tous les pouvoirs entre les mains présidentielles, la démocratie participative semble perdre nombre de ses charmes. Sans doute le moteur de tous ces écrits tient-il en un mot: « l'espérance ». Le politiste doit donc se faire *espérantologue* et vivre *dans et de* cette abstraction que critiquait Constant. C'est le cas de Blondiaux dont la « critique [de la démocratie participative et de ses dispositifs] se fonde sur l'observation, [et] ne remet pas en cause le projet ».

Décidément, ce nouveau genre de politiste est sans doute pareil au poète-albatros baudelairien: « *Isolé sur le sol, au milieu des huées / Ses ailes de géants l'empêchent de marcher.* »

4. Voir *Le Venezuela au-delà du mythe*, ouvr. coll., Éditions de l'Atelier, 2009.

5. Voir, par exemple, l'anthologie réalisée par Yves SINTOMER, *La démocratie participative*, La Documentation française, « Problèmes politiques et sociaux », avril 2009.